



Deux mutuelle obligatoire dans un couple

Par **chrkinou**, le **10/03/2011** à **11:53**

Bonjour,

mon mari et moi avons deux mutuel obligatoire differante peut on en resilié une sur les deux ? depuis deux an j'etais en congé parental , j'ai pu refusé mon adhesion à ma mutuel obligatoire à ce moment la j'etais mis sur celle de mon mari . mais depuis deux mois je suis en congé maternité, mon employeur m'obligé de prendre cette mutuel alors que je ne touche rien de leur par puis que je suis payé pas la securité social .

est ce qu'il y a un recoure possible pour ne pas prendre cette mutuel j'ai deja envoye un courrier en lui pourvant que la mutuel de mon mari me couvre et est obligatoire. mais ils ne veulent rien savoir